

(**Gratuit**)



ATELIER PRATIQUE GRAND PUBLIC

Bzzz... laissons les petits tranquilles !

Santé et environnement, apprendre à faire autrement !

Mardi 10 mai 2022

De 14h00 à 16h00 à Anizy-le-Grand (AISNE)

Inscription obligatoire :

CPIE des Pays de l'Aisne

Tél. : 03.23.80.03.02

E-Mail : contact@cpie-hautsdefrance.fr

Les substances chimiques synthétiques ont connu un tel essor ces 60 dernières années qu'elles sont désormais présentes partout dans notre quotidien : alimentation, cosmétiques, produits ménagers, décoration, peinture, jouets...

Mais aujourd'hui, l'heure est à la remise en question. De nombreux impacts néfastes pour notre santé ont été mis en évidence nous incitant à plus de précautions.

Nous vous proposons des ateliers pratiques et conviviaux mêlant théorie, échanges, recettes et fabrication pour :

- apprendre à être acteur de ses choix de consommation,
- éviter les produits problématiques pour la santé grâce à des conseils simples et pratiques,
- savoir quelles solutions adopter et mettre en œuvre pour un mode de vie plus sain.

 **Mardi 10 mai 2022 de 14h à 16h à Anizy-le-Grand**

Bzzz... laissons les petits tranquilles !

Pucerons, cochenilles, puces, poux, microbes... et hop un coup de pschitt ! Mais de quoi sont faits ces produits ? Sont-ils moins dangereux que ceux utilisés en agriculture ? Vous découvrirez et fabriquerez des solutions alternatives pour repousser les bestioles et les plantes indésirables et désinfecter sa maison sans nuire à sa santé et son environnement.



Cet atelier est organisé par le CPIE des Pays de l'Aisne (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), avec le soutien financier de la DREAL Hauts-de-France (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et du Conseil départemental de l'Aisne, en partenariat avec la médiathèque d'Anizy-le-Grand.

Produits ménagers, cosmétiques, jouets, alimentation... D'autres ateliers vous sont proposés dans l'Aisne. Plus de renseignements sur la rubrique Agenda du site : www.cpie-aisne.com

Ne pas jeter sur la voie publique.



Covid-19 : Cet atelier est organisé et animé dans le respect des recommandations sanitaires en vigueur. Merci de prendre en compte le fait qu'un **pass sanitaire** (certificat de vaccination, certificat de rétablissement ou test négatif) sera nécessaire pour pouvoir y participer.

